

Règlement course caisse à savon

FOURG DU VOLANT

2026

COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION :

Le dossier d'inscription est composé des pièces suivantes :

- Le règlement de la course
- Le bulletin d'inscription à la course

Les pièces suivantes sont à retourner **obligatoirement** pour l'inscription :

- Le bulletin d'inscription signé par le pilote, le passager et ou les représentants légaux si participation de mineurs
- Le certificat de responsabilité civil du pilote ou celui des représentants légaux valide le jour de la course
- Le certificat de responsabilité civil du passager ou celui de représentant légaux valide le jour de la course
- L attestation sur l'honneur, d'avoir lu et pris en compte le règlement

Le règlement de la course doit être impérativement lu, chaque participant est responsable Du respect de ce règlement.

Tout dossier d'inscription déposé non complet se sera pas pris en compte.

Article 1 – Généralités

L'association « Les gens de Fourg » organise une course de caisse à savon le Dimanche 31 mai 2026 dans le village de Fourg.

Les participants doivent concevoir et réaliser une « caisse à savon » originale selon les critères définis ci-après, puis la faire rouler le plus rapidement possible sur un circuit chronométré. Le véhicule sera mono coque, sans remorque sans moteur, se déplaçant par une poussée initiale puis avec la force de la gravité.

La participation à cette course se déroule en 2 phases :

- **Phase d'inscription des candidats**

Les candidats doivent retirer un dossier d'inscription, le compléter et le déposer selon les modalités suivantes :

-retrait du dossier par demande par mail à :

assocgensdefourg@gmail.com

Où sur la page Facebook « Les gens de Fourg »

-dépôt du dossier par mail à :

assocgensdefourg@gmail.com

Où à l'adresse suivante :

Asso Les gens de Fourg place de la mairie 25440 Fourg

Pour toute question, vous pouvez contacter les organisateurs à l'adresse suivante :

assocgensdefourg@gmail.com

où page Facebook « Les gens de Fourg »

Après vérification de la complétude du dossier par les organisateurs le candidat recevra un mail lui confirmant ou non son inscription. **Seule la réception de ce mail valide l'inscription. Le simple dépôt du dossier ne vaut pas inscription.**

Inscription gratuite.

-Déroulé de la course

La course se déroulera le dimanche 31 mai 2026. Elle sera décomposée en deux phases :

- une phase d'essai le matin entre 9h et 12h
- course chronométrée l'après-midi à partir de 14h00

Aucun des frais engagés ne sera remboursé pour la participation à la course, pour la conception et la réalisation de la caisse à savon, même si elle venait à être détruite ou endommagée, ni les frais postaux ou connexion à internet.

Article 2 – Les équipes

- Composition

Chaque candidat peut participer seul ou à deux maximums.

Toute caisse à savon comportant plus de 2 passagers ne pourra pas prendre le départ de la course.

Chaque participant est responsable de son comportement envers les autres équipes et de sa propre sécurité.

- Catégories

Il y aura 2 catégories :

- les 8-12ans avec accord parentale et dossier rempli
- les 13ans et + avec dossier rempli et accord parentale pour les mineurs

Tous les mineurs doivent fournir une autorisation écrite d'un représentant légal et être accompagnés de celui-ci le jour de la course.

- Equipements et accessoires obligatoires

Casque : tous les membres de l'équipage doivent obligatoirement avoir et porter un casque type « cyclomoteur »

Vêtements, chaussures, gants : il est obligatoire de porter des vêtements protégeant l'ensemble du corps, pantalons longs, hauts à manches longues et chaussures fermées. **Pantoufles, ballerines, espadrilles interdites.** Avoir des gants qui recouvre l'ensemble de la main et des doigts, pas de mitaines gants de cycliste ou gants en laine.

Coudières et genouillères : sont vivement conseillées.

Le Déguisement est vivement conseillé est apprécié.

Article 3 – Conception et construction des véhicules

La caisse à savon, dont la construction doit être artisanale, doit comporter obligatoirement :

- minimum 3 roues
- des freins
- une direction (volant, guidon...)

La caisse à savon doit être personnalisée sur le thème de son choix

La caisse à savon peut être en fer, bois, aluminium, fibre de verre etc...

La taille de la caisse à savon :

- 1,5m de large maximum
- 3m de long maximum
- garde au sol de 5cm minimum
- assise maximum à 90cm du sol
- plancher complet, aucunes ouvertures

Ne doit pas être équipée d'un pare-brise en verre, ni être constituée de matériaux pouvant être dangereux pour l'équipage ou les spectateurs. La conception de la caisse à savon doit permettre à l'équipage de quitter facilement le véhicule

Chaque véhicule doit posséder des points d'attache fixés solides à l'avant et à l'arrière pour le remorquage. Ils doivent être boulonnés ou soudés.

Toute source de propulsion motorisée est interdite (moteur, pédales, ...)

Un système de freinage est obligatoire. Recommandé l'installation de freins pouvant fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément sur au moins 2 roues. Le système de friction en contact avec les pneumatiques et freins au volant sont autorisés. Le système à disques ou à tambours sont recommandés. **Il est interdit de freiner avec l'aide des mains, des pieds ou toute autre partie du corps. Freins au contact du sol interdit.**

Aucun lest ne pourra être lâché pendant la course. Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour les membres de l'équipage ou des spectateurs. Les matériaux présentant des risques d'éclatements sont interdits pour le châssis et la carrosserie.

Chaque équipe doit prévoir une corde ou sangle de minimum 2m et des cales pour sa caisse à savon.

Les organisateurs fourniront un numéro à chaque véhicule.

Article 4 – La course

- Vérifications techniques

Les premières vérifications se feront le matin entre 8h et 8h30 le dimanche 31 Mai 2026 sur la place de la mairie.

Seules les caisses à savon validées seront autorisées à réaliser leur essai.

- Composition du jury

- jury course : valider les temps de courses chronométrées

- vote du public pour la plus belle caisse à savon

- Déroulement de la compétition

Les participants seront jugés selon le chronométrage et le franchissement par la caisse à savon de la ligne d'arrivée avec son équipage.

Article 5 - Prix et récompenses

Deux types de prix seront décernés :

- **Prix créativité et originalité avant départ**

Jugé par le public qui votera pour la caisse qu'il jugera pour lui la plus jolie, la plus créative

- **Prix course**

Attribué en fonction du total des chronométrages.

Article 6 – Publications

En signant le bulletin d'inscription, le participant donne son accord pour le droit à l'image, mais cela n'ouvrant en rien un droit de rémunération ou indemnités.

Article 7 – Cas de force majeure/ Réserve de prolongation

La responsabilité des organisateurs ne saurait être recherchée si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, la présente course devait être modifiée, écourtée ou annulée.

Les organisateurs se réservent dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date et/ou heure annoncée.

Article 8 – Acceptation du règlement

Le fait de participer à la présente course implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.

Le règlement complet sera adressé gratuitement à toute personne sur demande écrite par mail.

